

CHARTER ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2014-2020

La Commission européenne délivre la présente Charte à :

CAMPUS DE POUILLÉ

L'établissement s'engage à respecter les principes fondamentaux mentionnés ci-après :

- + Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.
- + Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).
- + N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

L'établissement s'engage également à :

- Lors de la participation à des actions de mobilité -

Avant la mobilité

- + Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties prenantes et ainsi permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.
- + Mettre en oeuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.
- + S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.
- + S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.
- + Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.
- + Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.
- + Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pendant la mobilité

- + Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.
- + Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.
- + Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.
- + Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Après la mobilité

- + Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.
- + Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.
- + Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.
- + S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

- Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale -

- + Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.
- + Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.
- + Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

- A des fins de visibilité -

- + Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.
- + Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

Au nom de l'établissement, je reconnais que l'application de la charte sera contrôlée et que la violation de tout principe ou engagement précité peut entraîner son retrait par la Commission européenne.



Signature de Dominique GUYOT

Dominique GUYOT
Représentant légal

F ANGERS28

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'objectif global est de permettre à chaque étudiant , élève ou apprenti de l'établissement d'avoir durant leur scolarité une expérience de mobilité ou de découverte d'un autre pays européen, de découvrir d'autres cultures, d'augmenter si possible leur niveau linguistique et de comprendre toute l'importance de ces échanges et des langues.

Pour les BTS notre stratégie est de développer les échanges internationaux entre notre établissement et d'autres partenaires européens, et notre objectif est de favoriser la mobilité de l'ensemble des étudiants avec des stages compris entre 1 et 3 mois dans les différents pays de la communauté (il s'agit pour eux d'un stage obligatoire).

Au sein du programme EFTLV, l'établissement participe aux dispositifs LEONARDO et COMENIUS.

Nos étudiants peuvent également choisir une option européenne spécifique à notre structure, avec des cours d'anglais renforcés sur 2 années, une session dans une école anglaise avec des cours en anglais (auparavant dans une école d'ingénieurs aux Pays Bas), et le passage possible en 2ème année du TOEIC avec des cours de préparation adaptés.

Nous avons aussi actuellement de nombreux partenaires dans différents pays, et le réseau des maîtres de stage ne cesse de se consolider depuis le début de la mise en œuvre des stages à l'étranger en 1988.

De nombreux voyages ont également lieu pour différentes classes (Pologne, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne, Maroc, Portugal...) ainsi que des actions de solidarité menées avec Haiti dans le cadre du réseau salésien depuis une vingtaine d'année. Certains étudiants peuvent choisir de suivre le MIL (module d'initiative locale) Ingénierie et coopération internationale réalisé en commun avec le Groupe ESA. Une dizaine d'élèves en bac pro part régulièrement en stage d'un mois (Allemagne principalement mais aussi Canada).

Nous espérons après la mise en place d'une semestrialisation en BTSA que des échanges effectifs aient lieu avec accueil d'étudiants étrangers et départ de quelques étudiants pour un ou plusieurs semestres. La mise en place de partenariats pourra se faire avec nos partenaires actuels ou ceux qui pourraient en lien avec le réseau RENASUP .

Nous participons à une licence professionnelle (aménagement paysager) avec l'Université d'Angers, l'ESA et Agrocampus, nous mettons en oeuvre des formations DEES (délivrées par la FEDE) avec des cours sur l'Europe. Nous allons mettre en oeuvre également une licence Droit Economie Gestion en alternance du CNAM, ce qui peut amener d'autres partenariats. La participation à la mise en oeuvre de BSC de l'Université de Coventry sur Nantes avec des cours anglais est également intéressante.

Nous sommes membres de Valcampus, réseau de l'ensemble des établissements supérieurs angevins et adhérent de Végépolys, Pôle du Végétal spécialisé à vocation mondiale, donc disposant de nombreux contacts internationaux.

Le réseau RENASUP Pays de Loire qui regroupe tous les établissements supérieurs du Pays de Loire de l'Enseignement Catholique peut nous permettre d'élargir ces contacts européens.

Une semaine de solidarité internationale est organisée chaque année sur le Campus de Pouillé. Elle marque un temps fort de l'engagement de l'établissement à mener une politique de non-discrimination, la promotion de la cohésion économique et sociale et la lutte contre le racisme et la xénophobie. Un accueil d'étudiants handicapés est possible dans l'établissement avec des locaux adaptés, des personnes ressources pouvant aider à faciliter leur intégration et un bon déroulement de leur scolarité. Le Campus de Pouillé s'engage également dans toutes les actions et projets menés en particulier par le Conseil régional des Pays de la Loire relatifs à l'égalité des sexes.

Le travail mené durant une année par un volontaire italien avec un financement européen a permis de consolider notre politique de coopération internationale, une aide a été également apportée par un cabinet extérieur pour la recherche et l'accueil de ce volontaire et pour la mise en oeuvre du projet COMENIUS.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Le texte de la CUE est affiché dans notre CDI, sur notre site internet et la promotion du dispositif ERASMUS est assurée sur nos plaquettes et régulièrement exposé aux étudiants lors des journées portes ouvertes, aux réunions de rentrée de tous nos cycles d'études qui peuvent être concernés. Cette information sera suivie tout au long de l'année. De même la sélection des postulants sera explicite et appliquée selon les normes affichées.

Comme expliqué ci dessus nous n'hésitons pas à travailler avec d'autres établissements dans le cadre du réseau RENASUP ou du CNEAP ou à nous faire aider par un cabinet extérieur ou à envoyer des personnes en formation dans le cadre de sessions tournées vers l'Europe.

La diversité des projets nous paraît importante, nous allons donner un appui par exemple pour la mise en place d'une nouvelle école au Togo en lien avec le CNEAP, l'enseignement catholique et l'ONG FERT.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Nous souhaitons d'une manière générale que les étudiants obtiennent bien sur leur diplôme mais aussi arrivent rapidement à trouver un emploi et que leurs compétences professionnelles soient reconnues et appréciées.

Une ouverture sur l'Europe ou d'autres pays, une aisance dans la mobilité, une bonne pratique des langues, une facilité d'adaptation, des expériences professionnelles diversifiées sont autant de compétences que ces diverses expériences à l'étranger permettent de développer.

Les témoignages d'anciens élèves (dont certains cités sur notre site internet) sont d'ailleurs éloquentes à cet égard, après avoir souvent hésité au premier départ ils y ont pris goût, souhaitent repartir pour d'autres expériences (certains pour des études ou des stages de plus longue durée) et plusieurs travaillent même désormais à l'étranger (Australie, Pays Bas, USA,...).

Il nous paraît indispensable de travailler en réseau pour nouer des liens avec des partenaires étrangers, et l'adhésion au réseau RENASUP, au pôle de compétitivité à vocation mondiale du végétal spécialisé Végépolys (qui permet des contacts avec de nombreuses entreprises et de mieux répondre à leurs attentes) ou celui du CNEAP sont autant d'atouts dans ce domaine.

Au delà d'un simple référentiel de programme nous devons donc en permanence adapter nos contenus de formation, nos initiatives pédagogiques pour mieux répondre aux attentes des entreprises et mieux préparer nos étudiants à un futur emploi.

L'implication dans un consortium facilite la possibilité de gestion de bourses et élargit les possibilités de stages et par la suite nous l'espérons d'études.

L'établissement cherche à développer actuellement l'alternance sur une ou deux années de formation ainsi que la mise en place de CQP (certificats de qualification professionnelle) conjointement à la délivrance d'un diplôme de type Bachelor. La proposition faite à un futur étudiant sera après son bac de pouvoir obtenir un ou plusieurs diplômes (BTS, Licence ou Bachelor), de mener une partie de formation en alternance et d'avoir une ou plusieurs expériences à l'étranger (stages ou études). Ces projets devraient prendre davantage d'ampleur dans les quatre années à venir.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)